

LA UNE

Aider les aidants, la proposition de loi est adoptée !

Le 9 mai 2019, l'Assemblée nationale a adopté définitivement la proposition de loi visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants. Celle-ci avait été présentée par Jocelyne Guidez, sénatrice (Union centriste) de l'Essonne, et 110 de ses collègues des groupes Union centriste, mais aussi Les Républicains. Le statut du proche aidant entre désormais dans le champ de la négociation collective obligatoire. Les établissements médico-sociaux publics pourront pratiquer le relai. La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) soutiendra financièrement les actions en faveur des aidants (financées par les conférences des financeurs) et le couple aidé-aidant intègre le DMP. Le texte devra encore toutefois être complété par les lois "Grand âge et autonomie" et de financement de la sécurité sociale pour 2020, sur les volets attendus de l'indemnisation du congé de proche aidant – que le rapport Libault reprend – et sur l'amélioration des droits sociaux du proche aidant, spécialement au regard de la retraite. [Lire le communiqué de l'UNAF.](#)



Et les enfants aussi sont des aidants !

Parmi les 11 millions d'aidants familiaux, l'on compterait environ 500.000 enfants qui accompagnent et viennent en aide, au quotidien, à un frère, une sœur ou un parent malade, en situation de handicap ou devenu dépendant. Peu reconnus, ils souffrent d'un manque de suivi au plan médical, faute de repérage par les professionnels de santé ou d'éducation. Ils courent ainsi le risque de développer d'importantes carences, préjudiciables à leur santé et au bon développement de leur croissance. Ils sont également plus sujets au décrochage scolaire, à la déscolarisation et à la désinsertion sociale. L'on constate enfin que ces enfants développent souvent un fort sentiment d'isolement.

[Lire la tribune](#) de Nathalie Avy-Elimas Députée du Val d'Oise et vice-présidente du groupe MoDem à l'Assemblée nationale, Jocelyne Guidez Sénatrice de l'Essonne (groupe Union centriste), Claudie Kulak, Présidente du [collectif "Je t'Aide"](#) et Françoise Ellien, Présidente de l'association [JeunesAidantsEnsemble](#) (JADE)

Une enquête dans le Bas-Rhin

Le Centre Ressources Enfance-Jeunesse & Handicap (CREJH) de la Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin (JPA67) avec l'appui de l'association HANDEO ont lancé un questionnaire à destination des parents d'enfants en situation de handicap du Bas-Rhin. L'objectif de cette enquête est de réaliser un diagnostic pour connaître les attentes/les besoins des parents concernant l'accès aux loisirs de leurs enfants en situation de handicap. La finalité de la démarche est de développer, d'accompagner et d'améliorer la réalisation du projet de VIE "partie loisirs" de l'enfant. [Accéder au questionnaire](#) (vous pouvez répondre jusqu'au 28 mai 2019).

HANDICAP

En route pour nos droits !

APF France handicap mène une action de revendication à l'occasion des deux ans de l'élection d'Emmanuel Macron (pour lui rappeler ses promesses de candidat). Des minibus venant de toute la France ont convergé à Paris le 14 mai.

Le 8 mai, la "caravane" de l'Est est partie de Strasbourg, où les participants ont mené une action de sensibilisation au centre-ville.

Le 9 mai (journée de l'Europe), ils ont fait un sit-in devant le Parlement européen. Le 10 mai, à Metz, les militants faisaient part de leurs problèmes de logement devant la [Maison Départementale des Personnes Handicapées \(MDPH\) de la Moselle](#). Au porte-voix, Thierry Desbonnets, directeur de la délégation de Meuse-Moselle, a lu le plaidoyer d'APF France handicap sur le thème du logement. Parmi ses revendications : appliquer le droit au logement opposable, augmenter l'offre de logements accessibles et adaptables. Mais aussi recenser systématiquement les logements accessibles et les logements adaptés par les bailleurs sociaux, améliorer l'accès aux prêts immobiliers des personnes en situation de handicap... Christian Meistermann, représentant régional Grand Est, devait faire partie de la délégation reçue à l'Élysée. [Lire l'article de Faire face](#)

Dans l'isolement

Aidées par le langage "facile à lire et à comprendre" (FALC), les personnes en situation de handicap mental peuvent enfin accéder à l'isolement. Auparavant, une personne en situation de handicap psychique ou intellectuel pouvait se voir retirer son droit de vote sur décision d'un juge de tutelle. Depuis le 23 mars, les citoyens sous tutelle ont le droit de participer à l'ensemble des scrutins. Pour les élections européennes, la Mairie de Paris a ainsi prévu des affichages en langue "facile à lire et à comprendre" (FALC). [Lire cet article](#).

SPECIALE ELECTIONS EUROPEENNES

Une Europe sociale est-elle possible ?

Le Socle européen des droits sociaux, proclamé en novembre 2017 lors du sommet social européen de Göteborg, en Suède, est un texte intéressant, mais non contraignant. Il pose 20 principes-clés qui vont de l'éducation à l'égalité entre femmes et hommes, en passant par l'accès aux soins ou l'inclusion des personnes handicapées. "Ce socle doit servir de cadre de référence pour mobiliser tous les acteurs, au niveau européen, mais aussi et surtout au niveau national, voire au niveau régional ou local. [Lire le dossier du magazine Mutations de la Mutualité Française](#).

Un statut européen du mandataire est-il possible ?

Retrouvez ici en liens vidéo l'intégralité de [l'entretien avec Aurélie Lacrampe, mandataire à l'Udaf 65](#), à l'occasion du séminaire *AD Choisir* qui s'est déroulé du 12 au 14 avril 2019 à Gérone (Espagne). Elle parle de son métier, compare ses pratiques avec celles des Espagnols, dit ses espoirs pour un statut européen des mandataires.

L'Europe de la jeunesse

Le lancement du mois de l'Europe a eu lieu le lundi 6 mai 2019 avec la thématique "L'Europe s'invente avec les jeunes du Grand Est". Cet événement s'est déroulé en simultané dans les deux Hôtels de Région à Châlons-en-Champagne et à Metz et au Siège du Conseil régional du Grand Est à Strasbourg. Près de 400 jeunes étaient réunis pour cet événement.

L'Europe de l'environnement

Empreinte écologique, l'Europe doit faire beaucoup mieux ! Le rapport rendu public le 6 mai 2019 à Paris par le *GIEC de la biodiversité* alerte sur l'ampleur et le rythme de l'érosion causée par les activités humaines ces 50 dernières années. Comme pour le climat, les solutions sont urgentes à mettre en œuvre et impliquent des transformations profondes de notre modèle économique. [Lire l'article de la Tribune](#).

L'Europe du patrimoine

Après l'incendie dramatique qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris, Franck Riester, ministre de la Culture, et Amélie de Montchalin, secrétaire d'État chargée des affaires européennes, ont reçu, le 3 mai, à Paris, leurs homologues de l'Union européenne. Ces derniers ont adopté une déclaration commune visant à la création d'un réseau d'experts pour sauvegarder le patrimoine en péril et à une mobilisation de la jeunesse. [C'est à lire sur le site du Ministère de la Culture.](#)

La Moselle veut devenir un eurodépartement

La Moselle jette un nouveau pont vers ses voisins sarrois. Le conseil départemental de la Moselle a adopté, le 9 mai, une résolution visant à devenir un "eurodépartement" doté de nouvelles compétences. Une façon de saisir les opportunités ouvertes par le récent traité d'Aix-la-Chapelle et le "droit à la différenciation" défendu par le président de la République. [Lire ici.](#)

TRANSPORT

Un questionnaire en ligne sur la gratuité

La mission d'information du Sénat sur le thème "Gratuité des transports collectifs : fausse bonne idée ou révolution écologique et sociale des mobilités ?" a lancé une consultation en ligne, ouverte à tous, permettant à chacun de s'exprimer sur ce sujet. Elle souhaite recueillir tous les points de vue et d'associer à sa réflexion l'ensemble des personnes intéressées.

Le questionnaire en ligne (anonyme) comporte une dizaine de questions à choix multiples et est ouverte jusqu'au 31 mai 2019.

L'espace participatif : [l'accès au questionnaire](#), [la page de la mission d'information](#)



POLITIQUE DE LA VILLE

Cités éducatives, six sites en Grand Est

En visite le 2 mai 2019 à Arras et à Lens, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ont dévoilé [la liste des 80 quartiers éligibles au label Cité éducative](#). Les quartiers ont été présélectionnés par les préfets et recteurs parce que ce sont des "grands quartiers d'habitat social de plus de 5.000 habitants, présentant des dysfonctionnements urbains importants et avec des enjeux de mixité scolaire".

En région Grand Est, les quartiers suivants sont concernés : Croix-Rouge à Reims, Ronde Couture à Charleville-Mézières, la cité de Behren-les-Forbach, le Plateau de Haye (Haut du Lièvre) à Nancy, Neuuhof-Meinau-Elsau à Strasbourg, les Coteaux à Mulhouse.

Les collectivités concernées et intéressées par le label doivent aujourd'hui constituer leur dossier de candidature et présenter leur avant-projet d'ici au 30 juin 2019. La labellisation officielle interviendra en juillet, pour être prête pour la rentrée de septembre. Le projet lui-même a jusqu'à la fin de l'année 2019 pour être peaufiné, en vue d'une contractualisation.

LOGEMENT

Copropriétés dégradées

Julien Denormandie a présenté en conseil des ministres du 7 mai 2019 une [ordonnance visant à faciliter la vente des logements HLM aux personnes physiques](#). L'idée est d'éviter la formation de copropriétés dégradées.

Lire le [rapport au Président de la République](#) relatif à [l'ordonnance du 7 mai 2019](#) relative à la vente de logements appartenant à des organismes d'habitations à loyer modéré à des personnes physiques avec application différée du statut de la copropriété.

[Lire la communication en conseil des ministres](#)



BUDGET DES FAMILLES

La pauvreté en conditions

Une étude de l'Insee sur la pauvreté en conditions de vie montre l'extrême fragilité des familles monoparentales, au moment où le gouvernement annonce un nouveau dispositif sur la récupération des pensions alimentaires. L'indicateur français de pauvreté en conditions de vie des ménages "mesure la part de la population incapable de couvrir les dépenses liées à au moins huit éléments de la vie courante sur 27 considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable". Cet indicateur, réalisé à partir de questions posées aux ménages, est décliné selon l'âge, le niveau de vie du ménage, la composition de la famille, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, la situation vis-à-vis de l'emploi et l'unité urbaine.

Pour en savoir plus : [L'étude de l'Insee sur la pauvreté en conditions de vie.](#)
[L'accès aux résultats détaillés de l'enquête SRCV.](#)

Isolement social et vulnérabilités

La *Vie Familiale Vosgienne*, publication bimestrielle de l'UDAF des Vosges, consacre une partie de son dernier numéro (mai 2019) à un dossier très fouillé sur les différentes formes de solitude et des exclusions que celle-ci produit, aussi bien pour les personnes âgées (300 000 personnes en situation de mort sociale selon un rapport de 2017 des Petits Frères des pauvres) que pour les plus jeunes (700 000 jeunes de 15 à 30 ans dans l'isolement social selon une étude du CREDOC). L'isolement et la précarité vont souvent de pair, puisque plus d'un tiers des personnes isolées ont de très bas revenus (contre un sur quatre dans la population globale).

Vosgien ou pas, on peut s'abonner à la *Vie Familiale Vosgienne*, 5 € pour 5 numéros par an (24 page par numéro). Contact : udaf88@udaf88.unaf.fr



EMPLOI

Les associations sont aussi des solutions

Réunissant le 6 mai 2019 à Matignon les représentants d'élus, représentants syndicaux et patronaux et représentants associatifs, le Premier Ministre a appelé à une mobilisation nationale et territoriale pour l'emploi et la transition écologique et numérique, pour construire un "agenda des solutions".

L'occasion pour le Mouvement associatif, présent, de rappeler que des solutions existent déjà et qu'il est temps que des arbitrages concrets soient pris pour les soutenir. [Lire le communiqué de presse.](#)

Conjoncture Grand Est

Différents organismes (Eurostat, FMI, BCE...) indiquent un ralentissement de la croissance de la zone euro pour ce début 2019. Le Grand Est n'échappe pas à ce coup de frein et son économie marque le pas. Le CESER vient de publier sa note de conjoncture.

Les observateurs constatent une évolution du modèle économique au niveau industriel, marquée par un ajustement des capacités de production, tandis que créations et défaillances d'entreprises augmentent sensiblement.

En termes d'emploi et de chômage, la conjoncture est marquée par une baisse généralisée du nombre de demandeurs d'emploi dans toutes les catégories, mais avec un taux de chômage toujours important.

[Lire la note de conjoncture](#)



EDUCATION

L'orientation, de compétence régionale

Les régions vont pouvoir bénéficier, à titre expérimental, des personnels issus des centres d'information et d'orientation (CIO) pour mener à bien leurs nouvelles missions d'information sur les formations, métiers et les évolutions de l'emploi auprès des élèves dès le collège et des étudiants. Le [décret du 26 avril 2019](#) précise les modalités de cette expérimentation.

Annonces du 25 avril, et après ?

Que restera-t-il des annonces du président de la République du 25 avril ? Tirant ses conclusions du Grand débat, E. Macron a dévoilé des mesures importantes pour l'Ecole : le dédoublement des classes de grande section de maternelle (GS), la limitation à 24 élèves par classe de la GS au CE1, l'arrêt des fermetures d'écoles et même la revalorisation des enseignants. Ces mesures répondent à des attentes des enseignants. Mais elles semblent incompatibles avec les politiques menées jusque là par le gouvernement. Dès maintenant la question du budget de l'Education nationale est posée. Toujours est-il que le ministre Blanquer a réuni les recteurs à [Paris le 6 mai 2019](#) et les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN) le lendemain, pour mettre en œuvre et en musique la volonté présidentielle. Les annonces d'Emmanuel Macron seront-elles efficaces et sont-elles réalistes ? On pourra lire [l'Expresso du Café pédagogique](#) (F. Jarraud, 29 avril 2019)

Accueillir les jeunes dans les familles

Il existe plusieurs types de familles d'accueil pour enfants :

Les familles d'accueil gérées par les conseils départementaux à travers les services de la Protection Maternelle Infantile et de l'Aide Sociale à l'Enfance, ont un statut d'assistant familial. Les conditions pour obtenir ce statut sont strictement encadrées : il faut obtenir un agrément de 5 ans (renouvelable) suivi d'une formation diplômante de 60 heures dans un premier temps et de 240 heures ensuite. L'assistant familial a un statut de salarié, calculé sur la base du Smic en fonction du nombre d'enfants accueillis et de la durée de leur accueil.

Les familles de la Protection judiciaire de la jeunesse prennent en charge des enfants, des adolescents ayant commis une infraction. Ces jeunes sont placés sur décision judiciaire les concernant directement. La protection judiciaire de la jeunesse recherche des familles d'accueil. Qui sont les jeunes à placer ? Qui peut les accueillir et sous quelles conditions ? [Vous saurez tout en lisant cet article.](#)

Si vous souhaitez devenir famille d'accueil, voici par département, les numéros à appeler.

Aube/Haute-Marne : 03 25 31 10 30 ; Marne/Ardennes : 03 24 33 87 20 ; Moselle : 03 87 56 06 95 ;
Meurthe-et-Moselle/Meuse/Vosges : 06 87 48 76 89 ; Bas- Rhin : 03 88 32 37 05 ; Haut-Rhin : 03 89 86 18 60



CONSOMMATION

On en parle...

Fronde, plaintes, articles de presse, émissions de radio-TV, ... chaque jour apporte son lot d'informations et de contestations sur le déploiement des compteurs-capturs dits 'Linky'. Les raisons des préoccupations et inquiétudes des citoyens sont multiples : sinistre économique et écologique par la destruction de 35 millions de compteurs actuels en parfait état de marche ; problèmes matériels avec pannes ou incendies ; problèmes sanitaires avec le rayonnement permanent en ondes et champs électromagnétiques ; collecte et transmission de données personnelles ; augmentation des factures ; installation à marche forcée ...

Relations bancaires

Un représentant de la Fédération Bancaire Française vient à la rencontre des associations régionales de consommateurs le mardi 28 mai 2019 à Strasbourg pour répondre à toutes vos questions sur les relations bancaires. Information et inscriptions : Chambre de Consommation d'Alsace (Union pour la consommation Grand Est), contact@cca.asso.fr ou 03 88 15 42 42



SANTE

Pénurie de médicaments

France Assos Santé recueille des témoignages sur la question des pénuries de médicaments et de vaccins auxquelles sont régulièrement confrontés les usagers du système de santé. Elle cherche à connaître des situations de pénuries vécues dans le Grand Est et les comportements que ces situations génèrent (dérives, risques pour la santé des usagers...). Vos témoignages (anonymes) peuvent être recueillis ici : [Lien formulaire](#)

"Ma santé 2022", où en est-on ?

Agnès Buzyn a présenté le 3 mai 2019 un bilan d'étape du plan "Ma santé 2022", notamment sur le recrutement de médecins dans les territoires sous-dotés. Dans le même temps, une lettre ouverte d'une centaine de parlementaires demande des efforts accentués en termes d'accès aux soins, notamment en matière de télémédecine. [Lire l'article](#).

Vers plus d'égalité en santé

Le guide *Vers plus d'égalité en santé* est paru. Il est pensé pour soutenir les professionnels-les et les bénévoles de la santé et du social dans leurs réflexions sur l'accueil de la diversité des publics, l'adaptation et la qualité de la prise en charge, le respect des principes déontologiques et la lutte contre les inégalités sociales de santé. Il a bénéficié de l'appui méthodologique de l'Observatoire Régional de la Ville et du soutien financier de l'Espace Régional d'Ethique du Grand-Est et du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires. On peut l'obtenir auprès de Migrations Santé Alsace et [en téléchargement](#) ici.

Programme CITIQUE

La région Grand Est est exposée de manière croissante aux piqûres de tiques et à la borréliose de Lyme. Le programme CITIQUE propose aux directeurs et animateurs d'accueils collectifs éducatifs de mineurs (ACEM), encadrants sportifs, formateurs ... de participer à des sessions de formation centrées sur les actions de prévention qui s'y rattachent : 20/05/2019 à Sélestat, 22/05/2019 à Épinal, 28/05/2019 à Metz, 06/06/2019 à Reims, 07/06/2019 à St Dizier. Ces formations sont gratuites. L'inscription se fait en ligne [ici](#). Un [site dédié](#) permet d'en savoir plus.

Moi(s) sans tabac 2019, on s'y prépare aujourd'hui !

Le module *Actions de terrain*, proposé par l'ambassadeur régional *Moi(s) sans tabac*, vous aidera à construire et mener vos actions #MoisSansTabac. Les places sont limitées à 15 participants ! Contactez dès à présent [votre référent territorial](#).

Interdiction de la vente du tabac aux mineurs

La *Revue d'Epidémiologie et de Santé publique* compare l'interdiction de vente de tabac aux mineurs en France et au Québec. Au Québec, les résultats sont très satisfaisants. Mais en France, 94 % des jeunes fumeurs quotidiens de 17 ans achètent régulièrement leurs cigarettes dans un bureau de tabac. Les contrôles et sanctions en rapport avec l'application de la loi sont inexistantes. Article complet disponible en format pdf auprès de l'URAF Grand Est ou auprès de Grand Est Sans Tabac (accès payant sur [le site Science Direct](#)).

A bientôt pour une nouvelle édition !